

LIBRE EXPRESSION

Horizons 2020

Comptons-nous !

Du 19 janvier au 18 février 2023 se déroulera le recensement de la population de notre commune. Des agents recenseurs se répartiront les douze districts de notre territoire. L'État contribue au financement de cette opération à hauteur de 10 564 Euros. Le recensement constitue une source d'informations précieuses, qui permettent à une collectivité de connaître l'évolution de sa démographie et donc de prévoir les futurs besoins des habitants. Il est bien de réserver le meilleur accueil à ces recenseurs.

À Saint-Symphorien-d'Ozon maîtriser la démographie est un enjeu majeur, ce à quoi nous parvenons puisque depuis 2014 elle augmente en moyenne de 1 %, soit environ 60 personnes supplémentaires chaque année.

C'est cette maîtrise qui conditionne le choix de nos projets et la bonne santé de nos finances.

À cet égard nous venons d'entrer dans le processus de préparation du budget 2023, qui s'achèvera en février par un vote en Conseil municipal.

Malgré la baisse continue des aides de l'Etat (600 000 Euros en 2014, moins de 100 000 en 2022), nous maintenons les objectifs de notre programme électoral, et comme prévu l'essentiel de l'investissement, en 2023, sera fléché vers le groupe scolaire des Marais.

Il nous faut toutefois prendre en considération la situation internationale, qui provoque une inflation inconnue depuis plusieurs décennies dans les pays occidentaux, et à ses répercussions sur l'économie de nos villes.

Dans la nôtre l'augmentation de plus de 3 % du point d'indice des fonctionnaires - normale dans ce contexte - engendre une hausse des dépenses de personnel de plus de 100 000 Euros. Le montant du marché des restaurants scolaires croît de 25 % (plus 60 000 Euros), sans parler des prix de l'énergie, qui vont faire entrer le mot « écogestes » dans notre vocabulaire et dans nos pratiques.

Il serait donc irresponsable de ne pas s'interroger sur chaque Euro dépensé, irresponsable de ne pas réaliser des économies.

L'opposition nous reproche cette vigilance.

Dénonçant nos décisions de gestion raisonnable et de recherche d'efficacité, préférant tordre les chiffres, elle se garde de préciser ce qu'elle ferait, alors que tous les livres de comptes lui sont bien sûr ouverts.

Est-ce sérieux ?

Plus que jamais, en 2023, nous serons à votre écoute et répondrons à vos questions sur nos choix et notre stratégie financière.

En attendant le plaisir de le faire de vive voix en l'espace Louise Labé, nous vous adressons nos vœux d'heureuse année et de bonne santé.

Ozon l'Avenir

Les élus d'Ozon l'Avenir vous souhaitent une très belle année 2023, pour vous et vos proches, une pleine santé et de riches projets.

Nous profitons de ce début d'année pour renouveler nos vœux d'une réelle concertation entre tous les élus de la commune et les Symphorinois. Nous avons dès le début de notre mandat proposé d'ouvrir les commissions municipales pour que vous puissiez vous exprimer sur les projets de la commune afin de vous impliquer dans les discussions qui dessinent notre quotidien.

Dans cette période d'inflation croissante, nous aimerions engager la commune dans une réflexion sur la mise en oeuvre de contrats négociés (énergie, santé...) afin de faire profiter à chacun d'avantages tarifaires. Nous souhaitons revoir la tarification de la restauration scolaire, des activités périscolaires et de l'offre culturelle permettant une meilleure solidarité et accessibilité pour les familles les plus touchées par la baisse du pouvoir d'achat.

En 2018, la majorité s'était engagée à revoir le plan de mobilité communal, en particulier à l'issue de la construction du projet de centre bourg. Quel avenir pour cette promesse ? La majorité ne peut pas reporter la seule responsabilité à la CCPO. La question de la mobilité douce (plan vélo, chemin piétonnier, navette...) devient un incontournable pour limiter les émissions de CO2. Nous en profitons pour impliquer la majorité dans une discussion ouverte sur le bilan carbone de toutes les infrastructures de la commune.

Sans effort de la municipalité, nos commerçants œuvrent chaque jour au dynamisme économique du centre-bourg. Nous leur apportons tout notre soutien et souhaiterions valoriser les locaux commerciaux vacants pour de nouveaux projets, éphémères ou non, à l'initiative de commerçants et artisans locaux.

Concernant nos remarques sur la révision du PLU, chacun pourra, comme nous l'avons fait, requérir auprès du service urbanisme le nom du propriétaire de la parcelle dont la grange agricole pourra être convertie en logements. Le relevé de propriété étant un document public, nous pourrions vous le communiquer sur simple demande à elan@ozonlavenir.fr.

Le Maire et son équipe affirment qu'ils défendraient des projets identiques pour tout citoyen. Ceux qui ont essayé un refus ou un retrait de leur demande apprécieront...

Comme la majorité s'essaie parfois à la philosophie, nous finirons par une citation éclairante d'Albert Camus « La démocratie ce n'est pas la loi de la majorité mais la protection de la minorité ».